

PROJET D'ACTIVITÉ 2023

La Ferarock réunit des radios associatives de catégorie A qui ont comme axe majeur de leur projet de diffuser les musiques émergentes ou peu exposées sur les médias nationaux. Elles consacrent une part importante de leur programmation à la scène française et francophone.

29 radios composent la fédération : 24 Françaises, 3 Belges et 2 Canadiennes.

La Ferarock articule son action autour de cinq axes complémentaires qui sont réinterrogés chaque année.

1. Amplifier nos actions de promotion des artistes émergents

Au sein de la Ferarock, les radios se partagent leurs découvertes musicales à travers leurs airplays et cartes blanches.

Elles participent également à une commission d'écoute qui sélectionne les albums et EP qui seront mis à l'honneur à travers les partenariats nationaux valorisés sur toutes leurs antennes à travers notamment l'émission hebdomadaire collaborative Dig Dig Diggers.

Ces partenariats lors des sorties d'albums, mais aussi avec des festivals et des structures clés des musiques actuelles, nous permettent de promouvoir l'émergence artistique et la diversité musicale.

Les partenariats sur les sorties d'EP ou d'albums se tissent essentiellement avec des labels indépendants, des micro-labels et des artistes autoproduits, permettant une visibilité nationale des artistes sur les antennes et nos supports.

L'édition d'un classement mensuel amplifie cette promotion. Particulièrement suivis par les professionnels, ce classement indique les artistes à suivre aujourd'hui et demain.

Actions envisagées :

- Renforcer les outils de mises en avant nationales des projets repérés localement.
- Renforcer nos liens avec les labels indépendants via, notamment, leurs fédérations nationales, régionales et étrangères.
- Consolider la visibilité de nos actions sur des outils de communication mis à jour.
- Valoriser et mettre en réseau les émissions thématiques (métal, reggae, hip hop...) et leurs bénévoles.
- Ouvrir nos programmations aux musiques traditionnelles de création.

2. Valoriser et développer notre rôle structurant au sein des filières de la musique et des médias

Nous nous investissons dans les réflexions de ces deux secteurs. Les sujets varient d'année en année. La place de l'émergence est bien sûr centrale, mais aussi la question de l'indépendance au regard des phénomènes de concentration importants à l'œuvre dans les mondes de la musique et des médias.

Nous développons par ailleurs notre présence dans différentes instances pour représenter le regard des radios de découverte et contribuer à la construction d'une coopération pérenne entre les organisations.

Actions envisagées :

- Maintenir un niveau de présence important sur les rencontres professionnelles pour animer une réflexion autour des thèmes qui nous concernent.
- Développer nos collaborations avec l'ensemble des organisations nationales et régionales représentatives des filières de la musique et des médias.
- Continuer de nous positionner sur les dossiers d'actualité.
- Développer nos collaborations avec les autres organisations nationales de radios associatives afin d'échanger sur nos problématiques communes.
- Accueillir de nouveaux adhérents (7 nouvelles radios depuis 2018)

3. Valoriser l'utilité sociale des radios associatives de découvertes musicales

À travers nos démarches d'observations, nous avons souligné que l'action culturelle constitue la seconde activité des radios. Elles mettent en place ateliers, rencontres, projets en lien avec les milieux socio-éducatifs. L'éducation aux médias en est la thématique principale, l'outil radiophonique étant l'un des meilleurs pour favoriser l'expression de tous les publics.

Nous souhaitons à présent prendre de la hauteur sur la spécificité des activités de découvertes musicales de nos membres et les regarder au travers du prisme de l'utilité sociale.

Cette approche nous permettra de valoriser les autres apports du travail des radios associatives sur leurs territoires et les dynamiques musicales dans lesquelles elles s'y inscrivent.

Action envisagée :

- Mener une étude en 2023 et 2024 sur l'utilité sociale des radios associatives de découvertes musicales.

4. Confirmer l'identification de la Ferarock comme pôle ressources national des radios de découvertes musicales

En complément de notre présence sur les rassemblements professionnels et lors des rencontres nationales, nous sommes à l'écoute des dynamiques régionales et des projets radiophoniques qui se créent.

Actions envisagées :

- Produire des outils de ressources et des webinaires sur les sujets d'actualités impactant les radios associatives de découverte musicale (Quotas, techniques, droits d'auteurs, aides à l'emploi, ...).
- Accompagner la place des radios de découverte musicale dans les dynamiques régionales de filière.
- Accompagner les radios musicales en développement ou en démarrage.
- Développer nos actions de mutualisation au-delà de la mutualisation de programmes hebdomadaires via l'organisation de plateaux mutualisés sur les festivals et l'organisation d'un séminaire annuel.
- Poursuivre le développement de nos outils d'observation sur la situation économique des radios et leurs activités.

5. Agir pour l'égalité Femmes / Hommes au sein des radios associatives

La Ferarock a inscrit l'action pour l'égalité Femmes / Hommes dans son projet depuis plusieurs années.

Un premier comptage de la place des femmes au sein des équipes salariées et bénévoles des radios a été entrepris en 2018 et avait permis de prendre conscience du déséquilibre. Ce comptage a été mis à jour en 2021.

Relativement démunie face à l'ampleur de la question, la Ferarock a rejoint en 2019 le sous-groupe de travail dédié du GTMA du Ministère de la Culture et a décidé, depuis 2021, d'adhérer à l'association HF Bretagne pour se faire accompagner sur ces réflexions. Le comptage de la place des femmes parmi les artistes diffusé.e.s dans les classements annuels et parmi les albums partenaires a été fait pour la 4ème année consécutive.

Les résultats font encore une fois prendre conscience de l'ampleur du travail à accomplir pour une meilleure exposition des femmes sur les antennes. La Ferarock va travailler, sans entrer dans une logique de quotas, aux leviers à sa disposition pour améliorer cette exposition.

Actions envisagées :

- Être vigilant.e.s dans nos communications aux genres utilisés et y utiliser l'écriture inclusive.
- Continuer le travail de comptage entrepris sur la place des femmes au sein des équipes salariées et bénévoles des radios en y ajoutant des données relatives à la place des bénévoles dans les instances.
- Continuer le travail de comptage entrepris sur la place des musiciennes au sein des partenaires et de la Feraliste de l'année.
- Donner la parole à des acteur.ices.s de l'égalité femmes/hommes dans nos programmes mutualisés.
- Enclencher une dynamique collaborative de repérage de projets féminins.
- Sensibiliser les radios membres à cette question.

→ Développer notre implication sur les dynamiques régionales

Le redécoupage des régions a rebattu les cartes de la structuration de la filière. L'action des fédérations régionales d'acteurs musicaux est déterminante et les contrats de filière sont centraux dans la structuration des territoires. La Ferarock, en appui avec ses radios, peut s'insérer davantage dans les projets issus des régions à condition d'être complémentaire et d'agir en cohérence avec nos problématiques nationales.

→ Se connecter davantage aux problématiques des médias

La Ferarock, historiquement, s'est construite en lien avec la filière des musiques actuelles. Elle porte aujourd'hui son regard sur d'autres instances et développe ses liens avec Radio Campus France, le SNRL et la CNRA afin de défendre l'intérêt de ses radios sur des sujets qui les préoccupent au quotidien.

→ Développer notre action à l'international

Notre ouverture à l'international est essentielle afin de permettre aux radios de se confronter à d'autres pratiques et bénéficier d'un regard différent sur leurs projets. Les manières de faire différentes nous permettent de nous interroger sur nos pratiques. Les rencontres avec des radios étrangères sont privilégiées.

Au regard de notre mission de promotion de l'émergence artistique, cette ouverture permet aussi de favoriser l'export de nos artistes et de faire connaître des projets émergents d'autres pays. Ces collaborations existent de longue date et se développent avec le Québec et la Belgique.

Actions envisagées :

- Consolider nos liens existants avec la Belgique et le Québec : RQC, Panik, Equinoxe, CISM, CIBL, FME, Francofolies, Jazz à Montréal...
- Créer des liens avec les réseaux de labels indépendants.
- Positionner la Ferarock sur une couverture de festivals européens.